

Votre argent

ASSURANCE AUTO

Et si j'allégeais ma facture ?

Avec un coût annuel moyen de 600 €* et des écarts de prix de un à deux, voire de un à trois pour les jeunes conducteurs, les sources d'économies existent. Cinq filons à explorer.

**Faites jouer la concurrence**

Certains assureurs font les yeux doux aux agriculteurs, d'autres aux enseignants, d'autres encore « assomment » les propriétaires de voitures sportives... : pour trouver l'assureur intéressé par votre profil, direction le web et les comparateurs d'assurances. Demandez également des devis en ligne aux compagnies d'assurances et aux mutuelles. C'est encore le meilleur moyen de vous faire une idée des variations de prix suivant les enseignes, « à condition de comparer ce qui est comparable et de vérifier que les garanties sont bien là », rappelle Christophe Sabadel, chef de produit automobile à la MAIF. **Pour qui ?** Tous, y compris ceux qui ne veulent pas changer d'assureur. Cela permet de voir si vous ne « surpayez » pas votre contrat et, au besoin, de négocier un rabais. **Gain espéré** Jusqu'à 20 % et plus. Le comparateur [LeLynx](#) chiffre le gain moyen de changement d'assureur à 250 € sur un contrat « tous risques ».

Troquez une « tous risques » pour une assurance au tiers

Pour faire fondre sa cotisation, il suffit de remplacer un contrat complet couvrant la responsabilité civile (RC) obligatoire et les dommages en cas de collision, de vol, d'incendie, de bris de glace... pour une garantie a minima (uniquement la RC) ou intermédiaire (RC + vol et incendie). **Pour qui ?** « Déconseillée aux propriétaires de voitures neuves ou à la cote élevée, précise Damien Rulière, du comparateur Hyperassur, cette stratégie peut convenir à des assurés dont le véhicule de 6 ou 7 ans a une valeur très réduite. » En revanche, conservez la garantie « individuelle conducteur », qui couvre vos propres dommages corporels en cas d'accident responsable. **Gain espéré** Jusqu'à 50 %.

Ajustez votre contrat à votre situation

Le calcul d'une prime d'assurance tient compte de nombreux paramètres : lieu d'habitation, type de voiture, profil (bonus, malus, novice...)

nombre de conducteurs, usage (loisir, trajet travail/domicile), montant du reste à charge (franchise), présence d'un garage... Si votre situation change, informez sans attendre votre assureur. Un départ en retraite, l'installation d'une alarme, l'achat d'un box fermé, tous ces éléments peuvent contribuer à réduire l'addition. **Pour qui ?** Tous les assurés. La bonne idée : effectuer un point avec son assureur tous les 2 ou 3 ans. **Gain espéré** Jusqu'à 10 %.

Payez en fonction de votre conduite

« Inspiré du modèle américain *pay how you drive*, c'est la toute dernière génération de contrat auto, décrypte Julien Hue, responsable télématique et innovation chez Amaguiz. Grâce à un boîtier embarqué, l'assureur sait tout de votre conduite : kilomètres parcourus, type de routes empruntées, de jour, de nuit, nombre de freinages, d'accélération, de virages, temps de conduite... Sur la base de ces informations, il calcule le bonus à appliquer à votre prime et vous rembourse la différence. » **Pour qui ?** Les conducteurs vertueux, à la conduite souple et prudente. À éviter pour les autres qui devront acquitter une surprime pouvant atteindre 10 % ! **Gain espéré** Jusqu'à 30 % et plus.

Optez pour une assurance au kilomètre

Un boîtier à bord transmet tous les mois les kilomètres parcourus à l'assureur. Votre prime est calculée en fonction. **Pour qui ?** Idéal pour ceux qui parcourent moins de 9000 km par an et pour les voitures de résidence secondaire, immobiles une partie de l'année. **Gain espéré** Jusqu'à 20 % et plus.

Par Laurence Ollivier

* Baromètre de l'assurance automobile hyperassur.com et voitures.com, mai 2014.

PENSEZ À LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Les jeunes conducteurs paient en moyenne 200 € de plus que leurs aînés (source [L'el vnx.fr](#)), soit 1 259 € pour une voiture neuve et 1 052 € pour une occasion. En effet, un assureur peut leur appliquer une surprime de 100 % de la cotisation la première année et 50 % la deuxième. Comment alléger la note ? « La conduite accompagnée, précise Diane Larremendy, directrice générale de [LeLynx](#). La surprime est divisée par deux et certains assureurs n'en pratiquent aucune. Autres pistes : opter pour une petite citadine d'occasion assurée au tiers ou inscrire son enfant comme conducteur secondaire sur son contrat ». Ceci ne vaut que si votre contrat lui permet de se constituer un bonus. Attention Est considéré comme novice, un conducteur, même expérimenté, non assuré depuis plus de trois ans.